



LA GOURMANDAIRE

22 ET 23 FEVRIER 2025

Un Gourmandaire (prononcer gourmandaille) en patois Ardéchois désigne, comme vous pouvez le deviner, une personne gourmande...

Et bien justement la rando que nous vous proposons est destinée aux gourmands... Amateurs de bons plats du terroir, amoureux de bons vins et autres produits du cru, vous avez trouvé le Graal !!

En effet, à travers un itinéraire au Road-book, vous partirez à la découverte des spécialités Ardéchoise à l'occasion de pauses chez des producteurs. Du Picodon en passant par la Caillette, de l'Huile d'Olive au Miel de Châtaigner, sans oublier le vin, le régal des papilles sera réel !!

N'oublions pas le parcours, qui saura vous emmener des Cévennes de La Garrigues à celle des Forêts, en passant de pistes torrides abreuvé de soleil tout au long de l'année, à celles secrètes et chaotiques des sous bois frais et humide... En l'espace d'un week-end vous découvrirez les multiples facettes du Sud-Ardèche !

Le soir venu... Au bout de la piste... le restaurant fera perdurer l'éveil de vos sens, en vous servant des plats typiquement Ardéchois !



Pour cette rando, nous demandons une participation de 390 Euro par équipage (pilote et copilote) comprenant le RB, l'assistance technique, les dégustations, le repas du soir, la nuit en Hôtel et le petit déjeuner...

Les Pic-Nic de midi sont à la charge de chacun.

Le point de rendez-vous exact vous sera donné dès réception de votre fiche d'inscription, par retour de mail.

IMPORTANT : Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre fiche d'inscription et de votre règlement. Le nombre de véhicules est limité à 10. La date limite pour le retour de votre inscription est le 10 Février 2025. Toute inscription nous parvenant après cette date ne sera pas prise en compte! Soyez rapides !

A PREVOIR : Pic-nic pour deux jours, Cibi, Téléphone portable

Conditions en cas d'annulation :

- En cas d'annulation de la prestation du fait d'Ardevert : le chèque d'inscription sera rendu ou conservé (à la demande du participant) pour le paiement d'une prochaine sortie.
- En cas d'annulation du fait du participant : Jusqu'à 15 jours avant la date de la rando, 50% du montant de l'inscription sera remboursé.
Moins de 15 jours avant la rando, aucun remboursement ne sera possible. Vous pouvez toutefois souscrire à l'assurance annulation pour bénéficier du remboursement intégral, quelque soit la date. (voir fiche d'inscription)



FICHE D'INSCRIPTION

DATE DE LA SORTIE : 22 et 23 FEVRIER 2025

PILOTE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

..... TEL :

Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

COPILOTE :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE : (si différente de celle du pilote uniquement) :

..... TEL :

Personne à prévenir en cas d'accident :

VEHICULE :

TYPE :

IMMATRICULATION :

ASSURANCE :

Inscription à la balade :

390 Euro pas équipage

120 Euro par passager supplémentaire :X 120 Enfants nous consulter

Chien : X 10 Euro

Assurance annulation intégrale : 25 Euro

TOTAL : Euro

Fiche à retourner avec votre chèque libellé à l'ordre de ROUTIER MAX à l'adresse suivante :

Ardevert 168 Impasse Chateaufort 07140 Les Salelles

06 61 37 74 68